

La folie développement durable

Stéphane Gallardo

Le 1^{er} juin 2008

Professeur au Lycée Victor Hugo

MARSEILLE

stephane.gallardo@voila.fr

Ce texte synthétise des idées abordées dans un mémoire de Master 2 recherche, soutenu en juin 2007, qui s'intitule « Le développement durable : réflexion géographique autour d'une "notion miracle" ».

L'article présenté revient sur le contexte d'élaboration de la notion de "développement durable" et sa difficile mise en application.

Tout le monde veut faire du "développement durable"

En quelques années le concept est devenu incontournable. Son universalité n'est pas à remettre en cause et des centaines de projets réalisés « *dans un souci de "développement durable"* » ont vu le jour. Des manuels et des fascicules sur les gestes du "développement durable" circulent dans les bibliothèques et les librairies ; des calendriers et des affiches sur l'enjeu du XXI^{ème} siècle fleurissent sur les murs blancs et les buffets des foyers occidentaux. Le "développement durable" est devenu un défi, le défi que nous devons tous relever si nous voulons que les générations futures survivent dans des conditions acceptables.

Le phénomène s'est même amplifié depuis quelques mois en France, dans le contexte de la campagne présidentielle.

Cependant, la notion s'est également accompagnée d'une production d'ouvrages critiques sur le sujet et ce, dans toutes les disciplines. La sociologie, la philosophie, l'économie, l'écologie se sont emparées de la notion pour la disséquer, la questionner, la soutenir, la détruire mais surtout se l'approprier. Des ouvrages collectifs et transdisciplinaires sont également parus, le "développement durable" devenant un objet transversal que l'on examine et décortique. La formule de Brundtland déchaîne les passions scientifiques et sème la zizanie dans la pensée savante.

Les mots du "développement durable"

La définition a été donnée par la Commission Brundtland en 1987 dans le rapport intitulé « Notre avenir à tous » que les Nations Unies lui avait commandé : « *Le genre humain a parfaitement les moyens d'assurer un développement durable, de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs*¹. »

A travers cette phrase désormais célèbre, la commission Brundtland avait pour tâche de considérer simultanément l'environnement et le développement. Elle devait mettre en évidence les diverses manières dont les sociétés riches comme

¹ Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous* (titre original anglais : *Our common future*), Introduction de Gro Harlem Brundtland, Montréal, Editions du Fleuve, 1988, 434 p. in RIST, 1996, p. 294.

les sociétés pauvres portent atteinte (pour des raisons différentes) à l'environnement (RIST 1996, p. 293).

Les conditions pour un "développement durable" sont alors définies comme économiques (croissance de la production), sociales (meilleure répartition des richesses) et environnementales (préservation de la planète pour les générations futures).

L'idée proposée par la Commission Brundtland est donc constituée de trois volets : son objectif n'est pas seulement la préservation de la nature. L'enjeu est bel et bien l'homme et son avenir.

La notion a ainsi été énoncée par un groupe de spécialistes de l'environnement, nommé par les Nations Unies et emmené par Gro Harlem Brundtland, docteur en médecine, ancienne ministre de l'environnement en Norvège. Il s'agissait de formuler un discours politique, réunissant les modalités pour un développement sur la durée.

Selon Gilbert Rist, « *ce rapport est plein de bonnes intentions, mais il reste si vague dans les propositions (...) qu'il ne propose guère de renouvellement de problématique.* » (RIST op.cit., p. 298) Le rapport propose un constat déjà connu, l'érige en mal qu'il faut combattre mais d'une manière tellement floue que la notion de "développement durable" en devient insaisissable.

On peut ainsi faire dire tout et n'importe quoi à cette notion, toujours aussi protéiforme après les deux sommets de la Terre de Rio en 1992 et Johannesburg en 2002 qui en permettent le sacre. Enfant de la mondialisation, le "développement durable" trouve dans les médias la voie royale pour persuader la communauté mondiale de la révolution environnementale, sociale et économique qui est en train de s'opérer grâce à l'association de ces deux mots.

Le "développement durable", c'est donc le Bien résumé en une formule, le Bien version occidentale. Aussi ne pose-t-on pas la question de la construction de la pauvreté et des réels moyens à mettre en oeuvre pour la combattre ; ni la question de la véritable existence d'une opinion publique mondiale : toutes les personnes, tout le genre humain, aspire-t-il réellement au modèle occidental de bien-être et donc de développement ?

Pour tenter de mieux saisir l'essence de cette notion et les enjeux qu'elle soulève, il faut revenir sur les conditions de son élaboration mais aussi de son instrumentalisation. Il apparaît dès lors clairement que le "développement durable" est un phénomène qui se laisse difficilement caractériser et qui suscite de nombreuses interrogations.

A la poursuite d'un mythe occidental

Né au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le développement² est rapidement érigé en doctrine par les Etats-Unis et leurs alliés.

Il s'agit de « reproduire au Sud le processus d'industrialisation et de modernisation qui, depuis la révolution industrielle, a permis à l'Occident de

² La définition du « développement » qui sera retenue sera celle élaborée par Gilbert Rist :

« *Le développement – tel qu'il existe - est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale, obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante – c'est une nécessité – de marchandises (biens et services) destinés, à travers l'échange, à la demande solvable – on produit pour vendre et l'on vend afin de pouvoir acheter autre chose.* »

³ Extrait du discours du Président Truman prononcé le 20 janvier 1949.

dominer le monde par sa richesse et son niveau technologique. » (BRUNEL 2005, p. 84)

Le monde occidental veut donc profiter de ses avantages technologiques pour initier un processus de développement au Sud. Ne se préoccupant pas des véritables aspirations de ces sociétés, le monde industrialisé décide d'imposer une voie universelle, celle du mythe du bien-être occidental ; un bien-être qui passe par une croissance économique forte. C'est tout simplement l'application d'une conception positiviste de l'humanité, basée sur l'idée moderne de progrès où « *le développement des sociétés, des connaissances et de la richesse correspond à un principe naturel (...). L' « ordre des choses », c'est à dire le progrès, se déploie comme une « nécessité naturelle » que rien ne saurait arrêter : le développement n'est pas un choix mais une finalité – et la fatalité de l'histoire.* » (RIST 1996, pp. 69-70)

Cette vision progressiste du monde s'exprime notamment par la définition d'un état – "le sous-développement" - précédant le stade du développement ; Harry S. Truman, dans le Point IV de sa doctrine, parle ainsi de « *lancer un programme au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées.* »³ (RIST 1996, p. 118)

Désignées comme "sous-développées", les sociétés du Sud sont privées de leur propre histoire. Leur passé est ignoré, leur présent associé à l'an zéro de la nouvelle ère du développement. Les pays du Sud vont très vite s'approprier le concept de développement, d'autant qu'ils sont confrontés à une forte croissance démographique. (BRUNEL 2005, p. 84)

Un rapport "développés/sous-développés" se met ainsi en place pendant la quarantaine d'années de guerre froide puis, « *par une étrange coïncidence, le développement se trouve discrédité au moment même où, avec la fin de la guerre froide, l'aide publique au développement s'effondre parce qu'elle a perdu son intérêt stratégique : avec la disparition de l'Union soviétique, le modèle libéral (...)* peut se déployer sans entrave. » (BRUNEL op.cit.)

C'est alors une période de crise pour le concept de développement considéré comme une extension planétaire du système de marché. Le développement, cet impératif moral, exporté inefficacement dans les pays du Sud est en effet remis en question. Les problèmes du Sud se sont aggravés, mais la conception occidentale du monde ne peut pas disparaître. Il faut donc trouver un moyen de faire survivre le développement sans le nommer. Les préoccupations environnementales avec notamment la lutte contre l'effet de serre faisaient déjà l'unanimité, « *il convenait donc de rebondir sur la nouvelle mode (occidentale) de l'écologie.* » (RIST 1996, p. 290)

L'ère du développement semble alors s'effacer au profit d'une nouvelle ère, celle du "développement durable".

L'illusion de l'oxymore

On ne peut qu'être d'accord avec le "développement durable" et la façon dont il est brandi aujourd'hui. Mais à y regarder de plus près, cette notion apparaît comme paradoxale notamment dans sa sémantique. La commission Brundtland « *devait concilier deux notions antithétiques puisque, d'une part, ce sont précisément les activités humaines – et notamment celles qui découlent du mode de production industriel synonyme de « développement » - qui sont un principe de la détérioration de l'environnement, et que de l'autre, il est inconcevable de ne pas hâter le développement de ceux qui n'ont pas encore accès à des conditions*

de vie décente. » ; de fait « comment concilier le respect de la nature et le souci de la justice? » (RIST 1996, pp. 293-294)

C'est pour sortir de ce dilemme, selon le sociologue suisse, que la notion miracle de "développement durable" est proposée. Un oxymore est en effet utilisé pour mieux faire passer un modèle contesté : le développement est le principal responsable des atteintes à l'environnement et menace de fait la "durabilité" des écosystèmes. En conciliant deux notions antithétiques, le développement est dissimulé derrière l'unanime cause environnementale. Il s'agit dès lors, pour reprendre l'expression de Sylvie Brunel de « *badigeonner de vertu* » un concept depuis très longtemps remis en cause.

Il existe, de fait, des contradictions internes vraisemblablement liées à un défaut de clarté conceptuelle. Le flou est entretenu comme pour mieux faire illusion, le "développement durable" faisant la part belle au développement, la protection de l'environnement n'étant qu'une vitrine pour maintenir éthiquement une situation décriée.

L'écologie supplante la lutte contre la pauvreté

Cette mise en avant des problèmes environnementaux aux dépens de la lutte contre la pauvreté est une autre ambiguïté de la formule de Brundtland.

Selon Sylvie Brunel, la logique du "développement durable" est, dès sa formulation dans le rapport Brundtland, essentiellement environnementale : « *Ce sont d'abord les préoccupations écologiques qui s'imposent : les ennemis majeurs pour l'avenir de la planète que le rapport désigne n'ont pas grand-chose à voir avec les besoins des plus démunis ; il s'agit des changements climatiques dus à l'accumulation de gaz dits à effets de serre, d'une part, des atteintes à la couche d'ozone dues aux produits fluoro-chlorés, d'autre part.* » (BRUNEL 2004, p. 46)

Selon l'auteur, certes ce sont des enjeux essentiels mais qui n'ont rien à voir avec la lutte contre la pauvreté qui devrait être la priorité d'un tel programme. Or, avec la conférence de Rio en 1992, l'environnement va occulter progressivement les deux autres volets que sont l'économie et le social au point de se demander si la santé de la planète ne préoccupe pas plus les riches occidentaux que celle de l'humanité...

Au Sommet de la Terre de Rio, l'Agenda 21 est adopté. Il s'agit d'un manifeste humaniste où les orientations écologiques tiennent une place prépondérante. L'objectif principal de cet Agenda 21, est la mise en œuvre d'une coopération internationale selon les principes du "développement durable": concilier protection de l'environnement, efficacité économique et équité sociale. Vingt-sept principes sont alors édictés, dans lesquels le mot d'ordre est l'intégration de la protection de l'environnement dans le processus de développement, reprenant ainsi ce qui définissait déjà l'"éco-développement" selon le terme proposé par Maurice Strong et Ignacy Sachs vingt ans auparavant. Ce terme indiquait déjà que le développement devait être fondé sur une théorie économique renouvelée par les considérations écologiques.

Les projets environnementaux, dans lesquels la formule "développement durable" est devenue incontournable, fourmillent depuis la création de l'Agenda 21. La notion sonne comme un sésame, tant est si bien que le monde associatif s'en est largement emparé. « *Les projets réalisés en son nom ressemblent à un inventaire à la Prévert, où chacun intervient comme bon lui semble dans une relative liberté, du moment qu'il affiche un objectif assez flou de «développement durable», se revendiquer de l'Agenda 21 permettant de légitimer le choix effectué et d'accéder à certains financements, tout en se dotant d'une vitrine séduisante pour ses interlocuteurs et ses cibles.* » (BRUNEL 2004, p. 52)

Mais comme le rappelle la Géographe, qui s'est pendant plusieurs années retrouvée à la tête d'une importante ONG française, « bien que [celles-ci] se soient arrogé le rôle de censeur, il ne faut pas en déduire que le vice (des entreprises) s'opposerait à leur vertu. » (BRUNEL 2004, p. 72)

Le "développement durable" a en effet permis l'émergence et/ou le fleurissement de nombreuses ONG qui brandissent le concept sans forcément en respecter les principes dans leur fonctionnement interne. Selon Sylvie Brunel, le concept fourre-tout de "développement durable" est devenu incontournable pour justifier toutes sortes d'actions ; « *il en résulte une prolifération d'organismes et d'initiatives, qui se limitent souvent à des actions purement déclaratives, fortement dispendieuses en conférences, séminaires et publications diverses, dans un formidable gaspillage de papier, d'énergie et de temps.* » (BRUNEL 2004, p. 73) Ce qui finalement n'est pas très durable...

Le « Sommet mondial du développement durable » tenu à Johannesburg en 2004 est venu confirmer le déséquilibre dans l'application des trois volets du "développement durable": l'urgence restait la lutte contre la déforestation, la désertification, et les autres dangers menaçant l'environnement. Aujourd'hui, tout le monde se mobilise contre le changement climatique. Dans le même temps, les aides pour le développement se sont taries et la lutte contre la pauvreté ne semble toujours pas être la priorité. Les ambitions de Rio n'ont pas été réalisées mais le "développement durable" n'est pas remis en question pour autant.

La séduction par le catastrophisme

Le monde se plaint qu'il n'y a plus de saison, que le climat est dérégulé ; 35°C de moyenne pour le mois de juillet 2006 ont suffi pour déclencher le plan Canicule Alerte orange et ainsi éviter les 15 000 victimes de 2003 ; on dit n'avoir jamais vécu pareilles périodes de sécheresse, que le mistral se déchaîne comme jamais il ne le fit, que les inondations qui touchent épisodiquement les régions métropolitaines sont catastrophiques...bref que l'Armageddon est en route.

La mémoire collective est trop courte et la confiance en un climat clément et en une nature douce décidément aveugle et naïve. Oui mais voilà, réchauffements et refroidissements, excès et déficits pluviométriques ont depuis toujours dessiné l'histoire d'un climat fluctuant. Reste à définir l'éternel problème du rôle de l'homme dans les maux atmosphériques. On fouille les archives, on questionne les pierres, on convoque les experts, on carotte l'Antarctique et on constate que la courbe de variation des températures et celle du CO2 évoluent de façon strictement parallèle. Au réchauffement climatique global est de fait désigné comme responsable le CO2 et donc l'industrialisation.

Des voix se sont élevées pour mettre en garde contre des conclusions hâtives en la matière. En 1998, Claude Allègre, alors ministre de la Recherche, qui aime certes provoquer, déclarait au *Point* : « *Il y a une courbe idiote qui voudrait prouver que la température moyenne de la Terre se serait élevée, par la faute de l'homme, de 0,1 degré en cent cinquante ans. C'est complètement absurde !* » (Le Point n° 1438)

La relation de cause à effet entre CO2 industriel – effet de serre – et changement climatique n'est toujours pas scientifiquement prouvée. On a prédit le pire mais toutes ces prédictions ont été contredites par l'observation des faits. En effet, selon Claude Allègre, « *davantage d'études sont nécessaires pour mieux comprendre les mécanismes fondamentaux du climat.* » (ALLEGRE 2005, p. 362)

L'Histoire nous apprend de plus qu'il n'y a pas besoin de l'homme pour faire varier dans de larges proportions le climat. Bien avant l'industrialisation, de grandes fluctuations étaient déjà enregistrées comme par exemple cette période du Petit

âge glaciaire décortiquée dans l'ouvrage de Emmanuel Le Roy Ladurie⁴. Des épisodes caniculaires plus sévères que l'été 2003 ont été relevés par l'auteur grâce aux archives : « *Lors de nos belles saisons brûlantes de la fin du XXe et du début du XXIe siècle, avec leurs records calorifiques et parfois catastrophiques, on ne ferait somme toute que revenir à des niveaux de chaleur estivale déjà enregistrés, ou peu s'en fallait, au temps de Saint Louis et de ses prédécesseurs immédiats.* » (LE ROY LADURIE 2003, p. 12)

La question de la relation de cause à effet reste un objet de débat dans le milieu scientifique, tandis qu'elle ne fait aucun doute dans la sphère politique et populaire. Mais, selon Georges Rossi⁵, il reste difficile de se faire entendre lorsque les faits vont à contre courant de la pensée écologique unique. Pour le géographe, cette hypothèse d'une relation de cause à effet entre CO2 industriel – effet de serre – et changement climatique, est en fait un dogme de l'écologie politique dont le scénario catastrophe est devenu un véritable fonds de commerce. Pour Sylvie Brunel, le constat est le même : « *Le développement durable semble avoir trouvé son champ d'épandage privilégié dans l'obsession de la lutte contre le réchauffement climatique.* » (BRUNEL 2004, p. 85)

De plus, ce réchauffement climatique désigné comme un phénomène dramatique, doit-il vraiment être vécu comme tel ? Ses conséquences sont-elles exclusivement néfastes ? Les canicules recensées par Emmanuel Le Roy Ladurie ne recouvraient pas forcément de réalité catastrophique : « *il y a bien en tout état de cause au XIIIe siècle, en Europe occidentale, une longue série d'étés secs, vraisemblablement chauds qui se montrent dans l'ensemble plutôt favorables aux agriculteurs, et par voie de conséquence, aux consommateurs. (...) C'est pourquoi notre histoire du climat, bien avant 2003, et y compris pendant le petit âge glaciaire, inclut un certain nombre d'étés tout à fait chauds, bénéfiques aux céréales si la pluie n'a pas fait défaut à celles-ci ; maléfiques, en revanche quand ces grandes chaleurs coexistent avec plusieurs mois de sécheresse.* » (LE ROY LADURIE 2003, pp. 9-12)

Le "développement durable" s'est donc fait le relais d'une cause encore débattue au sein du monde scientifique. Il en va de même pour la question du recul des forêts, poumon de la planète. L'état primaire des forêts est mis en avant, les prédictions les plus alarmantes sur la disparition de ces dernières sont avancées, et la moindre intervention de l'homme est montrée du doigt.

On oublie cependant que loin d'être des espaces vierges, les forêts tropicales humides ont été façonnées par une succession d'interactions entre société et nature. Par exemple, « *l'agriculture sur brûlis n'est nullement un facteur de destruction (...), l'agriculteur épargne les arbres utiles et (...) façonne les paysages sans les violenter. C'est ce qui a conduit certains auteurs comme William Balée⁶ à parler, en Amazonie, de forêt « jardinée », et à insister sur le rôle de la présence humaine dans le maintien, et même la création de la biodiversité forestière, notamment par le biais des trouées, ou chablis, analogues à celles que provoque la chute des arbres géants, un processus essentiel pour la sylvigénèse.* » (BAHUCHET et FROMENT 2003, p. 21)

Il est bon également de rappeler, qu'auparavant, la seule influence du climat et/ou des cycles astronomiques pouvait entraîner l'avancée ou le recul des forêts. Les forêts ont connu dans le passé des bouleversements rapides, ce qui a

⁴ Le Roy Ladurie E. (2004), *Histoire humaine et comparée du climat. Canicules et glaciers XIIIe-XVIIIe siècles*, Librairie Arthème Fayard.

⁵ Rossi G., « L'ingérence écologique : Environnement et développement rural du Nord au Sud », CNRS, 2000

⁶ BALEE William, *Qui a planté les décors de l'Amazonie ?*, La Recherche, Hors-série n°8, *La preuve scientifique*, p. 80, juillet 2002.

complètement transformé la faune et la flore. Ainsi, « *la fragmentation du Gondwana, puis la dérive septentrionale de l’Australie furent accompagnées de dérèglements climatiques propices dans un premier temps à la prééminence de la flore tropicale humide (dérivée de la flore originale gondwanienne), puis dans un second temps à celle de la végétation sclérophylle, entraînant la disparition quasi définitive des forêts primaires.* » (GALLARDO 2001, p. 44)

Un petit bout de forêt tropicale située dans le Nord-Est de l’Australie autour de Daintree, est d’ailleurs, depuis quelques années en expansion, aux dépens de la forêt sèche voisine. Parallèlement, « *on observe à l’heure actuelle en Afrique (en Côte d’Ivoire, au Nigeria, en Centrafrique) une expansion forestière là où bien sûr les activités humaines ne sont pas « agressives ». (...) Ainsi, au centre du Cameroun, 1 million d’hectares ont été gagnés.* » (BAHUCHET et FROMENT 2003, p. 24) La forêt tropicale, contrairement à une idée reçue gagne donc du terrain à certains endroits du globe.

Dans ce contexte, George Rossi observe depuis la fin des années 1960 un retour au catastrophisme entretenu par une branche de l’écologie et soutenu par le “développement durable” dès ses débuts. Le géographe prend pour exemple François Ramade, écologiste, auteur de « *Ecologie des ressources naturelles* » paru en 1981, selon qui il existe une relation quasi mécanique, linéaire entre la dégradation de l’environnement et la croissance démographique. (ROSSI 2001) Il s’agit, selon George Rossi, d’une vision manichéenne et malthusienne d’un monde “naturel” qui serait “bon”. De fait, une nature stable, en équilibre, par définition n’évolue pas, ne se transforme pas. Les écosystèmes, comme les sociétés, ne sont jamais parfaitement stables, pas plus qu’ils ne sont homogènes.

Prenons l’exemple de la forêt tropicale de Daintree en Australie et du rôle de l’homme dans la gestion forestière. Une politique préservationniste avait pendant longtemps été encouragée par le Parc National de Daintree : les feux qu’avaient pour coutume d’allumer les Aborigènes dans les forêts sèches avaient été suspendus, car ce genre d’intervention était jugée néfaste pour l’équilibre de l’écosystème. Cependant, les autorités australiennes ont du revoir leur jugement, après l’observation d’un recul de la forêt sèche au profit de la forêt ombrophile :

« En effet, aujourd’hui, des arbustes de la forêt tropicale humide se mêlent aux eucalyptus et entraînent la disparition des herbacées privées de lumière. De même, des plantes sont liées au passage du feu pour leur reproduction. Les feux permettraient ainsi la préservation et la conservation de l’écosystème, face à une forêt tropicale envahissante. En fait, la pratique du feu par les Aborigènes pendant des millénaires a redessiné le paysage et l’a fait évoluer. L’arrêt brusque et systématique des incendies au début du siècle dernier est responsable d’une disparition progressive de la flore sclérophylle. Aujourd’hui, la reprise des feux est, selon Ruppert, délégué du Parc National de Daintree à Mossman « nécessaire pour la préservation de la faune et des diverses ressources des forêts sèches ». » (GALLARDO 2001, p. 140)

De l’insoutenabilité

Pour durer, il faut donc changer, et cette durabilité ne peut se concevoir que dans la nouveauté et le renouvellement. Suivant l’échelle de temps que l’on considère, la catastrophe, la perturbation, la dégradation peuvent être vues comme des destructions irrémédiables ou comme une étape de décomposition d’un système précédant une réorganisation suivant de nouveaux critères soit comme des éléments structurants.

De plus, les conditions du “développement durable” sont intrinsèquement imprédictibles. Les décisions et les actes des sociétés étant entremêlés aux

évolutions naturelles du milieu, il devient impossible d'envisager durablement le développement d'un milieu ou d'une société.

Il faut dès lors rompre avec le catastrophisme, clé de voûte des discours alarmistes des tenants du "développement durable". L'homme doit être considéré, au même titre que la nature, comme un acteur de la construction et de l'évolution d'une communauté planétaire vivante. Prôner un conservatisme naturel demeure une solution inefficace puisqu'elle entretient la séparation et l'opposition entre l'homme souillon et une nature harmonieuse.

Tout comme la mondialisation, l'idéologie du "développement durable" nous fait voguer vers une uniformité de l'humanité avec un idéal commun à atteindre, le "développement durable" apparaissant comme une fin en soi.

De fait, l'efficacité du "développement durable" est à remettre en cause. Depuis son application, de multiples projets *mis en place dans un souci de "développement durable"* s'avèrent être des échecs. Le schéma observé en Australie se répète à l'infini dans les pays du Sud : l'exportation et la volonté d'application des présupposés occidentaux apparaissent en totale inadéquation avec la réalité. Face à cette hypocrisie environnementale, l'on peut à juste titre reprendre George Rossi et parler d'ingérence écologique.

Ce dogme de la modernité nous a fait passer à côté de vraies questions comme « *le "développement durable" pour quoi faire ?* ». Nous nous sommes laissés submerger par un mythe sans jamais vraiment fonder de réflexion théorique. Avec l'acceptation et l'application de la formule de Brundtland, nous nous contentons de reproduire un mode de pensée progressiste ethnocentré. Le "développement durable" s'avère d'autant plus irréalisable dans la société qui l'a créé tant les acteurs sont nombreux et leurs enjeux divergents. Le "développement durable" apparaît alors comme un doux rêve. Certes il a permis une prise de conscience environnementale de la part d'une opinion publique occidentale culpabilisée. L'humanité moderne s'est rendue compte sur le tard qu'elle dépendait tragiquement de son hôte, elle doit maintenant se faire à l'idée de son insoutenabilité.

Bibliographie

ALLEGRE Claude (2005), *Dictionnaire amoureux de la science*, Plon/Fayard, Paris.

BAHUCHET S., FROMENT A. (2003), *L'homme suit-il les forêts*, La Recherche, Hors-série n°11, pp. 20-25.

BALEE William (2002), *Qui a planté les décors de l'Amazonie ?*, La Recherche, Hors-série n°8, p. 80.

BERQUE Augustin (2002), *L'habitat insoutenable. Recherche sur l'histoire de la désurbanité*, Espace Géographique, n°3, pp. 241-251.

BRUNEL Sylvie (2004), *Le développement durable*, Que sais-je ? n° 3719, PUF, Paris.

BRUNEL Sylvie (2005), *Les ambiguïtés du développement durable*, Sciences-Humaines, Hors-série n°49, pp. 84-87.

DIAMOND Jared (2000[1997]), *De l'inégalité parmi les sociétés. Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire*, Gallimard, Paris.

GALLARDO Stéphane (2001), *La forêt tropicale de Daintree*, mémoire de Maîtrise dirigé par

HUGOT George et LAMOTTE Sandrine, Montpellier III.

- GALLARDO Stéphane (2007), *Le développement durable : réflexion géographique autour d'une solution miracle*, mémoire de Master 2 dirigé par Isabelle Lefort, Lyon II.
- LATOUR Bruno (1997 [1991]), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris.
- LE ROY LADURIE Emmanuel (2004), *Histoire humaine et comparée du climat. Canicules et glaciers XIIIe-XVIIIe siècles*, Librairie Arthème Fayard
- LEVI-STRAUSS Claude (2004 [1962]), *La pensée sauvage*, Librairie Plon, Paris.
- RIST Gilbert (1996), *Le développement. Histoire d'un mythe occidental*, Presses de Science Po, Paris.
- ROSSI George (2001), *L'ingérence écologique*, CNRS Edition.
- SERRES Michel (1990), *Le contrat naturel*, Ed François Bourin, Paris.
- STENGERS Isabelle (2003a), *Gaïa la chatouilleuse*, La Recherche, Hors-Série n°11, pp. 36-39.